

## Mesures d'Hygiène générale et d'Hygiène hospitalière à l'attention des partenaires de l'offre aux enfants intitulée "Lieu de vie"

Services concernés :	Département médico-chirurgical de pédiatrie (DMCP)
Partenaires concernés:	Pinceaux magiques, Espace musique, Visioconférence, Activités physiques adaptées, Clowns de Théodora, conteuses, Bénévoles

### HYGIENE CORPORELLE ET AUTRE PRECAUTION

Le jour de votre intervention dans le département médico-chirurgical de pédiatrie, veillez à respecter une hygiène personnelle et une tenue vestimentaire adéquate et propre.

Si vous avez été exposé à des personnes présentant une maladie transmissible dans les jours précédant votre intervention dans le département médico-chirurgical de Pédiatrie ou si vous présentez vous-même des signes d'infection, veuillez en informer l'infirmière-cheffe avant de prendre votre activité.

### PRECAUTIONS STANDARD

Lors de toute visite en chambre, veillez à respecter les mesures suivantes :

#### – Hygiène des mains

- Se désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique (en cas de souillures sur les mains, se laver les mains au préalable avec de l'eau et au savon) :
  - i. A l'arrivée, avant contact avec l'enfant
  - ii. En cours de visite, après exposition à des liquides biologiques
  - iii. Au départ, après contact avec l'enfant et/ou son environnement direct

#### – Gestion et entretien des jouets

- Eviter les matières textiles/poreuses non lavables/désinfectables, type bois non verni, carton non plastifié)
- Entretien des jouets comme suit :
  - Matières plastiques, bois verni ou matières cartonnées plastifiées (livres, puzzles, jeux de sociétés...) :
    - Entre 2 patients :
      1. Si souillures : laver à l'eau et au savon simple puis désinfecter avec des lingettes imprégnées d'Ethanol 70% prêtes à l'emploi
      2. En l'absence de souillures : désinfecter avec des lingettes imprégnées d'Ethanol 70% prêtes à l'emploi
    - Matières textile/ poreuses lavables/ désinfectables, type mousse, peluche...etc.
      - Entre 2 patients : laver en machine à 60°C
    - Contenants (valises, armoires sur roues...etc).
      - 2x/mois : désinfecter avec des lingettes imprégnées d'Ethanol 70% prêtes à l'emploi

### ISOLEMENT PROTECTEUR ET MESURES ADDITIONNELLES

Toujours se conformer à la procédure indiquée sur la porte d'entrée de la chambre du patient.

#### 1. Isolement protecteur

- Accès interdit à toute personne présentant des symptômes d'infection, en particulier des symptômes respiratoires.
- En période épidémique de grippe, port d'un masque chirurgical pour les personnes non vaccinées.
- Désinfection du matériel de jeu directement avant introduction dans la chambre du patient.
- Désinfection des mains avant contact avec le patient.

#### 2. Mesures additionnelles type Contact

- Avant d'entrer dans la chambre, se désinfecter les mains, mettre une blouse de protection, mettre des gants à usage unique.
- Avant de sortir de la chambre, ôter les gants et la blouse de protection, les éliminer dans la poubelle à disposition, se désinfecter les mains.

### 3. Mesures additionnelles type Gouttelettes

- Avant d'entrer dans la chambre, se désinfecter les mains, mettre une blouse de protection, un masque chirurgical et des gants à usage unique.
- Avant de sortir de la chambre, ôter les gants, le masque et la blouse de protection, les éliminer dans la poubelle à disposition et se désinfecter les mains.

### 4. Mesures additionnelles type Aérosol

- Avant d'entrer dans la chambre, mettre un masque ultrafiltrant FFP2 et se désinfecter les mains.
- Sortir de la chambre, retirer le masque ultrafiltrant FFP2, le jeter et se désinfecter les mains.

## PLANNING DES INTERVENTIONS

Après avoir obtenu les informations nécessaires auprès du personnel soignant, veillez à visiter les patients dans l'ordre sous-mentionné :

1. Patients en Isolement protecteur
2. Patients sans Isolement protecteur et sans Mesures additionnelles
3. Patients sous Mesures additionnelles

## DOCUMENT ASSOCIE

- Recommandation : *Principes d'hygiène générale et d'hygiène hospitalière à l'attention des partenaires de l'offre aux enfants intitulée "Lieu de vie"*. Sur site : [www.hpci.ch](http://www.hpci.ch) / Documents / Pédiatrie / REC .... (réf V-Doc : SMPH\_W\_REC\_00021 )